

# Conditions Platinum Brussels Airport Dining Experience

## 1. L'avantage

- L'avantage "Brussels Airport Dining Experience" comprend un repas et des boissons offerts dans le restaurant partenaire à Brussels Airport pour le Titulaire d'une Carte American Express® Platinum et un invité (l'« avantage »).
- L'avantage consiste en un plat et deux boissons. Seuls les plats et boissons mentionnés sur le menu Platinum disponible dans le restaurant partenaire font partie de l'avantage.

## 2. Profiter de l'avantage

- Le restaurant partenaire à Brussels Airport est indiqué dans l'app Amex Experiences. Le restaurant partenaire peut changer sans préavis.
- L'avantage peut être utilisé deux fois par mois avec un maximum de six fois par trimestre civil par Compte Carte Platinum, avec un invité. L'avantage peut être utilisé par le Titulaire principal de la Carte Platinum ainsi que par les Titulaires supplémentaires (« Titulaires »). Le crédit (restant) est indiqué sur le bon dans l'app Amex Experiences. Tout crédit restant expire à 23h59 la veille du premier jour du nouveau trimestre civil.
- L'avantage ne peut être utilisé qu'en présentant un bon actif dans l'app Amex Experiences (« bon ») au personnel du restaurant partenaire. Après avoir scanné le code QR du restaurant, le bon devient actif et est valable pendant 10 minutes. Un compte à rebours actif est affiché sur l'écran du bon.
- Il n'est pas possible d'utiliser cet avantage en présentant votre Carte American Express physique ou numérique.
- Les boissons, plats ou autres articles supplémentaires ou non inclus doivent être payés séparément par le Titulaire et ne font pas partie de l'avantage.
- L'avantage est uniquement disponible pour les Cartes American Express Platinum émises en Belgique et au Luxembourg.
- L'avantage n'est pas disponible pour les Titulaires dont le compte est bloqué ou présente un retard de paiement.
- L'avantage est personnel ; le nom figurant sur votre carte d'embarquement doit correspondre au nom figurant sur votre bon.
- L'avantage est disponible pour les voyageurs qui partent de Brussels Airport et non pour ceux qui arrivent à l'aéroport.
- L'avantage ne s'applique pas aux voyageurs qui ont choisi d'utiliser l'avantage Lounge On the go le même jour ou de visiter un salon d'aéroport de la [American Express Global Lounge Collection®](#).
- L'avantage est disponible pendant les heures d'ouverture du restaurant participant. Veuillez consulter le site web de Brussels Airport à cet effet.
- Autogrill Belgique NV est responsable de la mise en œuvre de l'avantage.

## 3. Modifications de l'avantage

- American Express peut modifier, limiter ou interrompre l'avantage à tout moment sans préavis.